



ÉDUCATION NATIONALE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET RECHERCHE

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Téléphone
04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Direction de l'Action
Pédagogique

Inspection
Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par
Anne-Monique
PETITJEAN
IA-IPR
Etablissements et
Vie Scolaire
Téléphone
04 67 91 50 65
Fax
04 67 91 50 59-
Courriel
anne-
monique.petitjean@
ac-montpellier.fr

Montpellier, le 20 septembre 2011

Jean-Luc COUSQUER
Anne-Monique PETITJEAN
Alain SEDILOT
IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire

à

Mmes et MM. les Chefs d'établissement
A l'attention de Mmes et MM.
Les Conseillers principaux d'éducation
Les Professeurs documentalistes

Objet : Note de rentrée EVS

La lettre de rentrée de l'Inspection pédagogique régionale met l'accent sur les priorités académiques définies par le programme de travail académique et qui guideront notre travail tout au long de l'année: **le socle commun de l'école vers le collège, la réforme des lycées, l'accompagnement de la réussite éducative.** Cette ambition implique de prendre les élèves tels qu'ils sont, dans leur individualité et leur diversité, notamment grâce à l'évaluation rigoureuse et régulière de leurs besoins.

Nous souhaitons ici vous confirmer notre engagement plein et entier dans les orientations proposées par cette lettre de rentrée.

La déclinaison de ces priorités entraîne un travail collaboratif renforcé au sein du conseil pédagogique, où par définition, documentalistes et conseillers principaux d'éducation ont à faire valoir une démarche éducative globale et transversale, en vue de l'élaboration du projet de vie de l'élève. Sans dénaturer l'identité professionnelle de chacun, il est indispensable de pouvoir dépasser les cloisonnements installés, en faisant preuve d'imagination et d'initiatives. Le but est de développer des situations d'apprentissage motivantes et porteuses de sens pour les élèves, mais aussi de mettre en cohérence l'ensemble des actions menées.

L'organisation de l'Inspection pédagogique régionale Etablissements et Vie Scolaire pour l'année 2011-12 est présentée dans le tableau joint à cette lettre. Comme les années précédentes, les trois inspecteurs croisent organisation territoriale (sur chaque territoire, un inspecteur est le référent pour les établissements et les personnels concernés) et partage des dossiers et de l'animation des réseaux. Le suivi de l'animation du réseau des professeurs

documentalistes est pris en charge par Alain SEDILOT, celui des CPE par Jean-Luc COUSQUER; Anne-Monique PETITJEAN coordonnera les travaux du GAPFAPE et le suivi des personnels de direction stagiaires.

Bonne année scolaire à chacune et chacun de vous,

Jean-Luc COUSQUER, Anne-Monique PETITJEAN, Alain SEDILOT

Direction de l'action pédagogique et des inspections

**ORGANISATION DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE
ETABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE**

Année scolaire 2011-2012

Jean-Luc COUSQUER

Anne-Monique PETITJEAN

Alain SEDILOT

Organisation territoriale : IA – IPR référent pour

<i>Départements</i>	<i>Bassins d'éducation en responsabilité territoriale</i>	<i>Départements</i>	<i>Bassins d'éducation en responsabilité territoriale</i>	<i>Départements</i>	<i>Bassins d'éducation en responsabilité territoriale</i>
GARD	ALES LA GRAND COMBE - BAGNOLS/CEZE - GANGES/LE VIGAN - NÎMES	HERAULT	BEZIERS - LODEVE CENTRE HERAULT - MONTPELLIER SUD - MONTPELLIER NORD - MONTPELLIER EST	AUDE	CARCASSONNE AUDE- OUEST(Carcassonne) - CARCASSONNE AUDE- OUEST(Castelnaudary) - CARCASSONNE AUDE- OUEST(Limoux) - NARBONNE AUDE-EST
PYRENEES ORIENTALES	CERET PRADES	PYRENEES ORIENTALES	PERPIGNAN	HERAULT	SETE
HERAULT	LUNEL	LOZERE	LOZERE	LOZERE	LOZERE

Suivi des dossiers : IA-IPR EVS en charge de

<i>Personnels de Direction</i>	Participation au suivi des stagiaires promotion 2011	Pilotage du GAPFAPE Responsable du suivi de promotion 2011	Participation au suivi des stagiaires promotion 2011
--------------------------------	--	---	--

Concertation sur les actes de gestion

<i>Documentalistes</i>			Pilotage de l'animation du réseau académique
<i>CPE</i>	Pilotage de l'animation du réseau académique		
<i>Dossiers académiques</i>	A la discrétion de Monsieur le Recteur		

Autres responsabilités

	Membre du GAPFAPE - Commissions d'appel - Mise en œuvre de la réforme du lycée - CAVL	Membre du CAE - Responsable du GAPFAPE - Mise en œuvre du socle commun - Mise en œuvre de la réforme du lycée - Membre du groupe de pilotage ECLAIR - Internats	Education au multimédia - Mise en œuvre du socle commun - Mise en œuvre de la réforme du lycée
--	--	--	--